

Relevé de décision du jury de l'appel à propositions
« Ville solidaire : Etat de la littérature & Etat de l'art »
le 27 juin 2013

Composition du Jury

- Emmanuel Raoul (PUCA) **Président du Jury**
- Alexis Anagnan (DIHAL)
- Rolland Aubin (CPCA)
- Sami Chayata (DIHAL)
- Juliette Furet (USH)
- François Ménard (PUCA)
- Marie-Francoise Lavieville (DIHAL)
- Pascale Pichon (Centre mMax Weber - Université De St Etienne)
- Anastasia Touati (PUCA)

Proposition examinées et décision :

n°	Organisme	Responsable scientifique	1-Etat de la littérature	2-Etat de l'art	Montant demandé 1	Montant demandé 2	Proposition retenue ?	Montant accordé
1	ERIS	Julien Billion	Oui	Oui	30 000,00 €	30 000,00 €	Non	
2	CEMEA	François Chobeaux	Non	Oui.		50 000,00 €	Non	
3	Sophiapole	Gilles Verprat	Oui	Non	49 487,00 €		Non	
4	Ville Inventive (Paris I)	Margot Lauzeral	Oui	Oui	18 171,00 €	24 576,00 €	Oui	18 171,00 €
5	Cité du Design de St Etienne	Marie-Haude Caraës	Non	Oui		10 000,00 €	Oui	10 000,00 €
6	ENSA Paris Malaquais	Anne Debarre	Non	Oui		11 960,00 €	Non	
7	PEROU	Sébastien Thiery	Non	Oui		35 880,00 €	Non	
8	Sciences-Po	Michel Micheau	Non	Oui		13 750,00 €	Non	
9	Eclairs (Sciences-Po)	Julien Damon	Oui	Non	25 116,00 €		Non	
10	LET-ENSAPLV	Elise Maquaire	Non	Oui		7 000,00 €	Non	
11	E+R	Emmanuel Rivat	Oui	Non	17 375,00 €		Non	
12	ENTPE	Anaïk Purenne	Non	Oui		18 035,68 €	Non	
13	AMUP-ENSA-INSA de Strasbourg	Cristiana Mazzoni	Non	Oui		37 794,68 €	Non	
14	CIRAD	Max Rousseau	Oui	Oui			Oui	23 023,00 €

Observations :

Le projet n°1 a été considéré comme ne correspondant pas à l'objet de la consultation mais le candidat est invité à faire acte de candidature lors de la seconde phase du programme à partir de 2014, consacrée à des projets de recherche et d'expérimentation. Le jury attire en outre l'attention du candidat que la proposition d'une production filmée exige des compétences de documentariste dont il n'était pas certain que l'équipe fut pourvue.

Le projet n° 2 a été considéré comme particulièrement pertinent et intéressant mais trop spécifique par rapport au champ de la consultation.

Le Secrétaire Permanent Adjoint



Philippe CROMBACK